

# REGLEMENT DE LA COURSE

## PARTICIPATION

Les épreuves sont ouvertes à toute personne licenciée ou non, née en 2018 et avant

## INSCRIPTIONS

Les bulletins d'inscription sont à déposer à : **Club Athlétique de Coudekerque-Branche - 7, rue Ferrer - 59210 Coudekerque-Branche**

⇒ jusqu'au **mardi 21 avril 2026**, accompagnés du règlement correspondant (chèque à libeller à l'ordre du CACB). Possibilité de s'inscrire sur place le samedi 25 avril 2026.

⇒ inscriptions en ligne possibles jusqu'au jeudi 23 avril 2026 à minuit sur "[www.lecacb.fr](http://www.lecacb.fr)"

**Attention : pas d'inscription le dimanche 26 avril 2026**

## ASSURANCES

La manifestation est assurée par la MATMUT : contrat n°929901023621R50 souscrit par le CACB pour la garantie responsabilité civile.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol survenant lors de la manifestation. **Assurance individuelle accident** : les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement

## DROITS D'ENREGISTREMENT

· **Gratuit** pour les catégories des éveils athlétiques à minimes

· **6 €** pour les concurrents de la course populaire

· **8 €** pour les concurrents de la course des As

Possibilité de s'inscrire sur place le samedi 25 avril 2026, moyennant une majoration de 2€ (pour toutes les catégories). Aucune demande d'inscription par mail ne sera prise en compte au-delà du mardi 21 avril 2026. La majoration s'appliquera pour les demandes reçues après cette date. La signature du bulletin d'inscription est obligatoire pour prendre part à la course. Toute falsification de ce dernier entraînera le déclassement de la course et la non possibilité de réclamer une récompense

## DOSSARDS

Les dossards seront disponibles le **samedi 25 avril 2024**, entre 14h et 17h, à la **salle de sport Delvallez** et le jour de la course à partir de 8h. Ils doivent être portés visiblement

## CHRONOMETRAGE

Tous les inscrits aux courses se verront remettre une puce qu'ils devront accrocher à leur chaussure (lacets). Le chronométrage sera effectué grâce à cette puce, qui pourra également servir de contrôle de régularité de course, à divers points du parcours. Cette puce devra être restituée à l'organisation, même en cas d'abandon ou d'absence le jour de la course, sous peine de facturation de la valeur de remplacement de la puce (7 euros)

## SECURITE

La sécurité sur le parcours respectera les directives préconisées par la Préfecture du Nord. Une assistance médicale sera assurée pendant les épreuves. Le PC se situera près de la ligne d'arrivée

## RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement est assuré à l'arrivée et au milieu du parcours de la course de 10 km

## LES ACCOMPAGNATEURS

Ils ne seront pas autorisés sur le circuit, ni à pied, ni en vélo. En cas de non-respect, le coureur sera disqualifié par le juge arbitre de la course

## RECOMPENSES

La remise des récompenses se fera le **dimanche 26 avril 2026 à 12h**, à la salle des sports Delvallez. Un lot sera distribué à chaque arrivant. Présence obligatoire pour recevoir les récompenses ou le lot

## **COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE, TELEVISUELLE ET INFORMATIQUE**

Tout coureur(se) qui se voit attribuer un dossard autorise l'organisateur à utiliser son image prise lors de l'événement et son adresse pour lui envoyer le classement

## **PROGRAMME**

Départ	Distance	Catégorie	Années
9h15	5000 m	Course populaire	2010 et avant
10h	10000 m	Course des As	2008 et avant
11h15	3000 m	Minimes	2011 et 2012
		Benjamins	2013 et 2014
11h45	1300 m	Poussins	2015 et 2016
11h55	700 m	Eveils athlétiques	2017 et 2018

=> les juniors devront courir la course populaire pour être classés au challenge 2026 => le parcours 5 (école d'athlétisme) n'est pas compétitif, il n'y a pas de classement, mais le certificat médical ou le questionnaire de santé sont obligatoires

## **RENSEIGNEMENTS**

- auprès de Mme Isabelle GILLODTS (07.83.61.12.42) ou [coudekerquecab@gmail.com](mailto:coudekerquecab@gmail.com) ou au CACB (salle de sports Delvallez) les mardis et mercredis de 18h30 à 19h30
- vestiaires, consignes et douches sont à votre disposition